

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le lundi 30 septembre 2019, à 20h00**

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2019**
- 3. Rapports des commissions**
 - Routes et infrastructures du 2 septembre 2019 ;
 - Sociale du 9 septembre 2019 ;
 - Environnement et développement durable du 10 septembre 2019 ;
 - Sécurité du 10 septembre 2019 ;
 - Culture et loisirs du 12 septembre 2019 ;
 - Finances du 16 septembre 2019 ;
 - Scolaire du 19 septembre 2019 ;
 - Aménagement du 23 septembre 2019 ;
 - Routes et infrastructures du 23 septembre 2019 ;
 - Sports du 24 septembre 2019 ;
 - Bâtiments et logement du 24 septembre 2019.
- 4. Projets de délibérations**
 - 19-22** Proposition relative à l'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires 2019 d'un montant total de 473'100 F, destinés à divers travaux d'entretien, honoraires, achats et subventions ;
 - 19-23** Proposition relative à l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant maximal de 120'000 F, destinée à la participation de la commune à l'acquisition d'une unité d'intervention (bateau de sauvetage) « Lémano 248 » par la Société Internationale de Sauvetage du Léman, section de la Belotte-Bellerive.
- 5. Projet de résolution**

Néant.
- 6. Projet de motion**

Néant.
- 7. Questions au Conseil administratif**

8. **Communications des membres du Conseil municipal**
9. **Communications du Conseil administratif**
10. **Naturalisations à huis-clos**

Darius Azarpey
Président du Conseil municipal

Collonge, le 20 septembre 2019